



Commune de RAVILLE

Avril 2026

Lettre d'informations municipales

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL – 27 MARS

Le vendredi 27 mars, le nouveau conseil municipal s'est officiellement installé à l'occasion de sa première séance.

Réunis en mairie, les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du maire et des adjoints. À l'issue de cette séance, le conseil municipal a élu **Cyrille BECKER** en qualité de maire.

Pour l'accompagner dans l'exercice de ses fonctions, le conseil a également désigné les adjoints suivants :

- **Didier ANCIAUX**, 1er adjoint,
- **Delphine BERGER**, 2e adjointe,
- **Matthieu GOBILLOT**, 3e adjoint.

Le conseil municipal est également composé des conseillers suivants : **Mélanie BECKER**, **Stéphanie BERJOTIN**, **André ERHARD**, **Julien GOLABECK**, **Anne-Laure TOUSSAINT**, **Michel URBAN** et **Amélie VERRIER**.



L'ensemble de l'équipe municipale remercie les habitants pour la confiance accordée et s'engage à œuvrer avec sérieux, disponibilité et engagement au service de la commune et de tous ses habitants.

Le conseil municipal est désormais pleinement mobilisé pour porter des projets concrets et utiles au développement et à la qualité de vie de la commune.



FETE PATRONALE : ON PREPARE ÇA ENSEMBLE !

La fête patronale aura lieu cette année le week-end des **22 et 23 août**... Un beau moment en perspective pour se retrouver, faire la fête et profiter ensemble !

Mais pour qu'elle soit réussie, on a besoin de vous !

Pour préparer tout ça, une **réunion d'organisation** est prévue le **vendredi 10 avril à 20h** au foyer. C'est l'occasion idéale de venir partager vos idées, proposer un coup de main ou simplement découvrir comment s'organise la fête.

Que vous soyez disponibles un peu ou beaucoup, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Plus on est nombreux à s'impliquer, plus la fête sera conviviale et réussie !

Renseignements auprès de Nicolas BECKER : 06 63 78 53 72

INFORMATIONS

Directeur de la publication : Cyrille BECKER - Réalisation : Amélie VERRIER et Delphine BERGER
Trage : mairie - Plus d'informations sur www.raville.fr

CONSEIL MUNICIPAL : SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le 1^{er} avril 2026 en mairie, en présence de l'ensemble des élus.

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 27 mars, le Conseil a défini les délégations accordées au Maire afin de faciliter la gestion courante de la commune (marchés publics, assurances, concessions du cimetière, actions en justice, urbanisme, etc.). Ces 11 délégations ont été adoptées à l'unanimité, avec obligation pour le Maire d'en rendre compte régulièrement au Conseil.

Des délégations ont également été attribuées aux adjoints :

- Didier ANCIAUX, chargé d'assister le Maire et de le suppléer dans la gestion des affaires courantes de la commune,
- Delphine BERGER, en charge de la communication, de l'événementiel et les relations intercommunales,
- Matthieu GOBILLOT, responsable des finances, du budget et des systèmes numériques.

Le Conseil a fixé les indemnités des adjoints (4,86% de l'indice brut) ainsi que celles du Maire (24,32% de l'indice brut), adoptées à l'unanimité.

Concernant les représentations extérieures, les délégués au SIVOS – Ecole des Chouettes ont été élus :

- Titulaires : Amélie VERRIER, Mélanie BECKER et Anne-Laure TOUSSAINT
- Suppléants : Cyrille BECKER et André ERHARD

Une liste de 24 personnes a été établie pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID). Les services fiscaux procéderont à la désignation de 6 titulaires et 6 suppléants parmi les noms proposés.

Le Conseil a également :

- validé le budget de formation des élus,
- approuvé la convention de prestations de services avec la communauté de communes pour 2026,
- adopté les statuts du service public de la petite enfance de la communauté de communes.

Les taux de fiscalité locale pour 2026 ont été maintenus à l'identique, pour un produit attendu de 106 439 €.

Enfin, une subvention de 1000 € au foyer communal a été votée.

La prochaine séance du Conseil Municipal, consacrée au vote du budget, aura lieu le 29 avril 2026.

RESTEZ INFORMÉS !

Pour suivre facilement toute l'actualité de la commune, plusieurs outils sont à votre disposition.

L'application PanneauPocket

Utilisée par la commune depuis le 16 juillet 2018, elle permet aujourd'hui à **398 téléphones** de recevoir les informations en temps réel.

Simple, gratuite et sans inscription, elle vous alerte directement sur votre mobile : événements, travaux, informations importantes, démarches, etc.

Le site internet de la commune www.raville.fr

De nouveau régulièrement mis à jour, il regroupe l'ensemble des informations utiles : actualités, comptes rendus, documents administratifs, accès au portail d'urbanisme... et bien plus encore.

Ces deux supports sont complémentaires et vous permettent de rester connectés à la vie locale en quelques clics.

Pensez à télécharger l'application et à consulter régulièrement le site pour ne rien manquer !

